

COMMUNE DE SAINT-DENIS

PROCES VERBAL d'INSTALLATION de la DELEGATION SPECIALE

L'an mil neuf cent cinquante trois le Lundi trois Août à dix heures, M. le Secrétaire Général s'est rendu à la Mairie de Saint-Denis à l'effet de procéder à l'installation de la Délégation Spéciale chargée d'administrer provisoirement la Commune de Saint-Denis.

Après avoir donné connaissance à la Délégation Spéciale composée de:

- MM. Roger de VILLECOURT
- Hippolyte FOUCQUE
- Léopold RAMBAUD
- Pierre GERARD
- Albert FOUCQUE
- Frédérie LEGROS
- Mme Jean PAYET

du décret du 25 Juillet 1953 portant dissolution du Conseil Municipal, M. le Secrétaire Général se retire.

Ce même jour à dix heures quinze la Délégation Spéciale procède à l'élection de son bureau.

Sont élus, à l'unanimité:

- Président M. Roger de VILLECOURT
- Vice-Président M. Hippolyte FOUCQUE

- Délégués comme Officiers de l'Etat Civil dans les écarts: Ste-Clotilde - St-François) MM. Albert FOUCQUE
- La Montagne) Frédérie LEGROS

- Délégué à la Surveillance des Travaux en cours) M. Léopold RAMBAUD

- Délégué au Service d'Incendie (Surveillance Matériel)) M. Léopold RAMBAUD

- Délégués en cas de sinistre) MM. Léopold RAMBAUD
- Pierre GERARD

La séance est levée à 10 H.45'.

Fait à Saint-Denis, les jour, mois et an que dessus./.

Les Membres,

Le Président,

[Handwritten signatures of members]

[Handwritten signature of the President]

